

nicien-automobile, ingénieur du génie civil, chauffeur de taxi, femme de chambre, etc.). Pour coder la profession, on a utilisé neuf groupes. Des liens ont été établis avec la CITP-88 au niveau des grands groupes (1 chiffre).

**c) Situation dans la profession:** Basée sur la question: «Quelle était votre situation dans la profession lorsque vous avez travaillé pour la dernière fois?». Cinq groupes ont été utilisés pour coder la situation dans la profession: salarié (entreprise privée); salarié (organisme gouvernemental); travailleur familial non rémunéré; travailleur à son propre compte avec employé(s) rémunéré(s); travailleur à son propre compte sans employé(s) rémunéré(s).

### 8. Principales différences par rapport au recensement précédent:

Pour le recensement de 1980, on avait utilisé uniquement une période de référence courte - la semaine précédant le recensement (mais les classifications n'avaient été effectuées que pour les personnes ayant travaillé à un moment ou à un autre au cours des 12 mois précédant le recensement).

De plus, pour le recensement de 1990, dans la question portant sur la période de référence courte (une semaine), il a également été demandé aux gens s'ils avaient été à la recherche d'un emploi au cours des quatre dernières semaines (voir paragraphe 6 c).

### 9. Publication des résultats du recensement:

Le titre de la publication contenant les chiffres du recensement est: «Commonwealth des Bahamas - Rapport sur le Recensement de la population de 1990: activité économique et revenu», 1992.

L'organisme responsable de cette publication est le Département des statistiques, Ministère des finances, B.P. N-3904, Nassau, Bahamas.

Les résultats du recensement sont également disponibles sous forme de tableaux non publiés et de disquettes.

## BAHREIN

### 1. Nom et adresse de l'organisme responsable du recensement:

Central Statistics Organization, Directorate of Statistics, Cabinet Affairs, P.O. Box 5835, Manama.

### 2. Recensements de population effectués depuis 1945 (années):

1950, 1959, 1965, 1971, 1981, et 1991. La présente description se réfère au recensement de 1991 (qui a eu lieu le 16 novembre).

### 3. Champ du recensement:

- a) **Territoire couvert:** Ensemble du pays.  
b) **Personnes couvertes:** Ensemble de la population.

### 4. Période de référence:

La semaine précédant le jour du recensement.

### 5. Principaux sujets:

- a) Population totale, selon le sexe et l'âge: oui  
Population active par:  
b) Sexe et âge: oui  
c) Branche d'activité économique (industrie): oui  
d) Profession: oui  
e) Situation dans la profession: oui  
f) Niveau d'instruction le plus élevé: oui  
g) Durée du travail: non  
h) Autres caractéristiques: oui

Réf. a): L'âge est défini en termes d'années révolues à la date du dernier anniversaire.

Réf. h): Le recensement a aussi rassemblé des informations sur la durée du chômage.

### 6. Concepts et définitions:

**a) Population active:** Elle comprend toutes les personnes âgées de 12 ans et plus qui, pendant la semaine de référence, étaient soit pourvues d'un emploi, soit au chômage, conformément aux définitions données ci-dessous. Les forces armées sont incluses dans la définition.

**b) Emploi:** Sont considérées comme «pouvues d'un emploi» toutes les personnes qui, pendant la semaine de référence, ont effectué hors de chez elles un travail ayant une valeur économique. La question utilisée pour déterminer si une personne

doit être considérée comme pourvue d'un emploi est «Quelle est votre position dans l'emploi? 1) employeur; 2) travailleur indépendant; 3) salarié; 4) employé non salarié; 5) chômeur ayant précédemment travaillé; 6) chômeur n'ayant jamais travaillé; 7) étudiant; 8) ménagère; 9) personne bénéficiant d'autres sources de revenu; 10) incapable de travailler; 11) ne souhaite pas travailler; 12) non applicable».

Il est indiqué que sont inclus dans cette définition:

- les personnes travaillant sans rémunération dans une entreprise ou une affaire familiale;
- les personnes engagées dans la production de produits de base destinés à l'autoconsommation;
- les personnes occupées, temporairement absentes du travail;
- les étudiants travaillant à temps partiel;
- les travailleurs saisonniers ou occasionnels;
- les conscrits (service militaire ou civil).

Seules les personnes travaillant sans rémunération dans une entreprise ou une affaire familiale peuvent être identifiées séparément.

**c) Chômage:** Sont considérées comme «chômeurs» toutes les personnes qui, pendant la semaine de référence, étaient sans travail, capables et désireuses de travailler. Les chômeurs ont été enregistrés comme «chômeurs ayant précédemment travaillé» ou comme «chômeurs n'ayant jamais travaillé».

### 7. Classifications utilisées:

Seules les personnes pourvues d'un emploi ont été classifiées par branche d'activité économique et d'après la situation dans la profession. Aussi bien les personnes pourvues d'un emploi que les chômeurs ayant précédemment travaillé sont classifiés par profession.

**a) Branche d'activité économique (industrie):** Basée sur la question: «Quelle est la principale activité de votre entreprise?». Pour coder l'industrie, on a utilisé 17 groupes de la classification nationale. Des liens avec la CITI-rév.3 ont été établis au niveau des catégories de classement (1 chiffre).

**b) Profession:** Basée sur la question: «Quel type de travail faisiez-vous?». Pour coder la profession, on a utilisé la classification type des professions du répertoire du golfe Arabique (Standard Arab Gulf Directory for Occupational Classification) au niveau d'un chiffre. Aucun lien n'a été établi avec la CITP.

**c) Situation dans la profession:** Pour déterminer cette variable, on a posé la même question que pour l'emploi. Pour coder la situation dans la profession, on a utilisé les quatre catégories suivantes: employeur; travailleur indépendant; salarié; travailleur non rémunéré.

### 8. Principales différences par rapport au recensement précédent:

Lors du recensement de 1981, la limite d'âge inférieure retenue pour l'inclusion dans la population active était de 15 ans.

### 9. Publication des résultats du recensement:

Les résultats définitifs ont été publiés en octobre 1993 dans les publications suivantes: «The population, Housing, Buildings and Establishments Census - 1991. I - Summary results. II - Demographic and social characteristics. III - Economic characteristics. IV - Characteristics of Housing, Buildings and Establishments».

L'organisme responsable de cette publication est le département des statistiques du Bureau central des statistiques, P.O. Box 5835, Manama.

Les résultats définitifs sont également disponibles sous d'autres formes: tableaux non publiés, disquettes, bandes magnétiques.

## BARBADE

### 1. Nom et adresse de l'organisme responsable du recensement:

Barbados Statistical Service, 3rd Floor, National Insurance Building, Fairchild Street, Bridgetown.

### 2. Recensements de population effectués depuis 1945 (années):

1946, 1960, 1970, 1980 et 1990. La présente description se réfère au recensement de la population de 1990 (qui a eu lieu le 1er mai).